



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 avril 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 avril 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le Conseil de sécurité a examiné à plusieurs reprises la situation du pétrolier *Safer*, vieille unité flottante de stockage et de déchargement amarrée au large de la côte ouest du Yémen depuis 2015.

On estime qu'un écoulement d'hydrocarbures provenant du pétrolier *Safer*, qui est dans un état de détérioration avancé, provoquerait une catastrophe écologique, environnementale et humanitaire dans la mer Rouge et au-delà. Une telle marée noire dévasterait la côte du Yémen, détruirait les moyens de subsistance, décimerait les ressources halieutiques et pourrait entraîner la fermeture temporaire des ports de Hodeïda et de Salif, qui remplissent une fonction essentielle dans l'importation de marchandises et de fournitures humanitaires dont dépend la survie de millions de personnes.

Selon la saison, les répercussions sur l'environnement pourraient toucher l'Arabie saoudite, Djibouti, l'Érythrée et la Somalie, et risqueraient de perturber le trafic maritime vital passant par le détroit de Bab el-Mandab et la mer Rouge et de compromettre l'accès au canal de Suez.

Le Conseil de sécurité a tenté à maintes reprises d'appuyer les efforts engagés par le système des Nations Unies pour remédier à cette grave menace. Je saisis cette occasion pour vous informer des mesures prises par le système des Nations Unies à cet égard.

Compte tenu de l'urgence de la question, en septembre 2021, j'ai demandé au Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies pour le Yémen de réorienter la démarche et de prendre les rênes de l'opération concernant le pétrolier *Safer*, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'ensemble du système des Nations Unies, si nécessaire.

Conformément à cette demande, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Yémen a mis en place un comité de coordination chargé de superviser l'évaluation et la planification opérationnelles requises, ainsi que la mise au point d'une solution commerciale immédiate. Le plan ainsi conçu a ensuite été présenté aux principaux responsables des Nations Unies et approuvé en décembre 2021. Il y était recommandé notamment que SMIT Salvage soit le partenaire de réalisation, des vérifications approfondies ayant permis de déterminer que cette société était particulièrement qualifiée pour ce rôle et acceptable pour les parties yéménites.



Conformément au mémorandum d'accord signé avec les autorités de facto à Sanaa le 5 mars 2022, le plan prévoit la fourniture d'une capacité d'exportation de remplacement équivalente à celle du pétrolier *Safer* dans les 18 mois suivant la mobilisation des fonds nécessaires et la signature de la passation de marché. Toutefois, cette capacité n'étant pas immédiatement disponible et compte tenu de l'urgence de la situation, il a été convenu que la cargaison de pétrole brut serait d'abord transférée sur un vaisseau temporaire, qui resterait à proximité du *Safer*. Ce transfert et le nettoyage subséquent des citernes du *Safer* prendront environ 80 jours, une fois que les ressources nécessaires auront été mobilisées et que la procédure de passation de marché sera terminée.

Le coût final de l'opération dépendra de plusieurs facteurs, mais d'après les estimations, l'exécution du plan nécessiterait un budget d'au moins 80 millions de dollars. Il est donc essentiel que les ressources soient mobilisées rapidement, y compris par la passation de marchés avec les partenaires voulus, pour que l'opération puisse commencer sans délai.

Dans ce contexte, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Yémen, avec le soutien du PNUD, a engagé des discussions avec les États Membres et les donateurs potentiels concernant la possibilité d'organiser une conférence de donateurs spéciale afin de mobiliser immédiatement des ressources suffisantes pour permettre la mise en œuvre intégrale de l'opération relative au pétrolier *Safer*. Je tiens à remercier les États Membres qui ont déjà exprimé leur volonté de soutenir une telle initiative.

En complément de ces efforts, le PNUD contribue également à la mise au point de plans d'intervention destinés à faire face à une éventuelle fuite de pétrole aux conséquences catastrophiques avant le lancement de l'opération prévue. Le plan d'intervention bénéficie des compétences de spécialistes supplémentaires appartenant au système des Nations Unies, notamment au Programme des Nations Unies pour l'environnement et à l'Organisation maritime internationale, ainsi qu'à l'Organisation régionale pour la protection de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

Je tiens à rappeler aux membres du Conseil de sécurité qu'il faut d'urgence remédier à ce risque de catastrophe régionale avant que le désastre ne se produise et que j'approuve le plan d'opérations concernant le pétrolier *Safer* décrit ci-dessus.

L'attention et l'unité du Conseil de sécurité, s'exprimant d'une seule voix sur cette question, constituent la meilleure chance de succès, et je suis sûr de pouvoir compter sur votre soutien constant dans cette opération critique. Le Conseil sera dûment tenu informé de l'avancement de la mise en œuvre du plan d'opérations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**
